



Communiqué de presse

Lausanne, le vendredi 7 novembre 2008

Grève au CHUV : un service minimum sera garanti

Dans le cadre de l'introduction d'un nouveau système salarial à l'Etat de Vaud (DECFO-SYSREM), une grève a été annoncée au CHUV pour le mardi 11 novembre 2008.

Annoncée pour le mardi 11 novembre 2008, la grève d'une partie du personnel du CHUV ne portera pas préjudice au bien-être des patients.

Conformément à la loi sur le personnel, le CHUV mettra en place un service minimum. Au sens de la définition du Conseil d'Etat, ceci suppose que : "les urgences médicales et chirurgicales ne doivent pas être affectées par la grève. Les soins indispensables aux patients doivent être garantis, ainsi que les activités de support des soins (médico-technique, administratif, logistique)".

La Direction du CHUV remercie les patients de leur compréhension.